

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00984

Numéro SIREN : 417 623 626

Nom ou dénomination : BMM

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2018 sous le numéro de dépôt 9462

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

CYRILLE HELOIRE

1 mail Saint Martin

BP 9

59401 Cambrai Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : BMM

Numéro RCS : 417 623 626

Numéro Gestion : 2005B00984

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: Zone Industrielle

4 rue Marcel Paul

59113 Seclin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 03/07/2018

Sous le numéro : 9462

Délivré à Lille Métropole le 18 juillet 2018

Le Greffier,



Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

SAS B M M

Rue Marcel Paul BP 335

59472 SECLIN CEDEX



Crowe Horwath®

Cogefis Associés

Membre indépendant de Crowe Horwath International

S.A.R.L. au capital de 1 261 000 €
inscrite à l'ordre des Experts-Comptables
de la région de LILLE

Certifié conforme.

Tél. 03 27 82 98 80

Fax. 03 27 78 04 40

21 Mail Saint Martin 59400 Cambrai

3 rue Jeanne Maillotte 59000 Lille

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	15 047	6 857	8 190	497
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 727 531		4 727 531	4 682 377
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60		60	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 742 638	6 857	4 735 781	4 682 934
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	277 336		277 336	81 572
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	1 055		1 055	888
Etat, Impôts sur les bénéfices	49 903		49 903	212 826
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 796		3 796	320
Autres créances				61
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	1 579 535	185	1 579 350	1 564 925
Disponibilités	1 112 945		1 112 945	1 190 276
Charges constatées d'avance	18 161		18 161	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 042 732	185	3 042 547	3 050 867
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 785 370	7 042	7 778 328	7 733 801

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	79 380	79 380
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 199 500	3 199 500
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	11 160	11 160
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 588 149	3 221 797
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	517 093	866 352
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 395 282	7 378 189
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		15 770
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	39 315	109 315
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 246	3 969
Personnel	67 179	105 881
Organismes sociaux	83 803	68 229
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	38 390	45 820
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	6 302	1 311
Dettes fiscales et sociales	195 674	221 241
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	127 810	5 317
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	383 045	355 612
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	7 778 328	7 733 801

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	808 941	100,00	762 144	100,00	46 796	6,14
Production stockée						
Subventions d'exploitation	1 972	0,24	833	0,11	1 139	136,67
Autres produits	8 580	1,06	9		8 571	NS
Total	819 493	101,30	762 986	100,11	56 506	7,41
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	1 655	0,20	791	0,10	864	109,29
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	203 660	25,18	159 671	20,95	43 989	27,55
Total	205 315	25,38	160 462	21,05	44 853	27,95
MARGE SUR M/SES & MAT	614 178	75,92	602 524	79,06	11 653	1,93
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	12 426	1,54	9 230	1,21	3 196	34,63
Salaires et Traitements	448 783	55,48	436 814	57,31	11 969	2,74
Charges sociales	141 341	17,47	134 547	17,65	6 794	5,05
Amortissements et provisions	3 083	0,38	3 083	0,40		
Autres charges	2 523	0,31	11		2 513	NS
Total	608 156	75,18	583 684	76,58	24 472	4,19
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 021	0,74	18 840	2,47	-12 819	-68,04
Produits financiers	500 468	61,87	509 233	66,82	-8 765	-1,72
Charges financières	3 904	0,48	2 036	0,27	1 868	91,76
Résultat financier	496 564	61,38	507 197	66,55	-10 633	-2,10
Opérations en commun	17 283	2,14	457 597	60,04	-440 314	-96,22
RESULTAT COURANT	519 867	64,27	983 634	129,06	-463 766	-47,15
Produits exceptionnels	15 770	1,95	32 618	4,28	-16 848	-51,65
Charges exceptionnelles			149 900	19,67	-149 900	-100,00
Résultat exceptionnel	15 770	1,95	-117 282	-15,39	133 052	-113,45
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	18 544	2,29			18 544	
RESULTAT DE L'EXERCICE	517 093	63,92	866 352	113,67	-349 258	-40,31

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS B M M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 7 778 328 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 517 093 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 4 ans

* Matériel informatique : 1 à 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés sous forme de provision. Leur calcul est mentionné dans la rubrique "Autres informations"

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 9 023 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du compte "648100 - CICE".

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 271	10 775		15 047
Immobilisations corporelles	4 271	10 775		15 047
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	4 682 377	54 805	9 650	4 727 531
- Prêts et autres immobilisations financières	60			60
Immobilisations financières	4 682 437	54 805	9 650	4 727 591
ACTIF IMMOBILISE	4 686 708	65 580	9 650	4 742 638

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS PHILMAT 59113 SECLIN	450 000	305 341	64,99	243 343
SAS PHILIPPE TP 59472 SECLIN CEDEX	1 161 800	1 671 839	89,65	330 357
SCI GAMBRINUS 59472 SECLIN CEDEX	1 524	335 485	74,00	72 054
SCI BERLIOZ 59472 SECLIN CEDEX	3 000	423 677	100,00	43 771
SAS DYMAT LOC 59121 HAULCHIN	133 330	163 481	75,00	69 643
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI BRUTUS 59472 SECLIN CEDEX	1 524	57 012	31,00	40 467
SCI A16 MTP 59370 MONS EN BAROEUL	5 000	45 124	40,00	45 124

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 100 883	2 100 883			439 170
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	2 473	2 473			10 230
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 774	3 083		6 857
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 774	3 083		6 857
ACTIF IMMOBILISE	3 774	3 083		6 857

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 965 327 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 615 015		2 615 015
Prêts			
Autres	60		60
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	277 336	277 336	
Autres	54 755	54 755	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 161	18 161	
Total	2 965 327	350 251	2 615 075
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CREANCE DYMAT LOC	770 229
FACTURES A ETABLIR	177 336
Total	947 565

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 79 380,00 euros décomposé en 3 969 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 969	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 969	20,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 383 045 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	39 315	39 315		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 246	20 246		
Dettes fiscales et sociales	195 674	195 674		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	127 810	127 810		
Produits constatés d'avance				
Total	383 045	383 045		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	15 770			
(**) Dont envers les associés	39 315			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	12 000
Dettes provis. pr congés à payer	17 379
PERSONNEL CHARGES A PAYER	49 800
CHARGES SOC.A PAYER	30 231
TAXES A PAYER	6 302
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	123 894
Total	239 606

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST.AVANCE	18 161		
Total	18 161		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		15 770
TOTAL		15 770

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	78 931
Engagements de crédit-bail mobilier	58 575
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	137 506
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées est de 78 931 euros.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.30 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Turn over faible
- Age de départ à la retraite : 65 - 67 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 2015

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.

BMM
Société par actions simplifiée
au capital de 79 380 euros
Siège social : Zone Industrielle
4 rue Marcel Paul
59113 SECLIN
417 623 626 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 25 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 517 093,30 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes, à concurrence d'une somme de 500 000,00 euros
Soit 125,98 euros par action

Le solde, soit la somme de 17 093,30 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 605 242,16 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (communément dénommé "flat tax") de 30%, se décomposant à concurrence de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et à concurrence de 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Cette imposition du dividende est définitive, sauf en cas d'option au barème progressif de l'impôt sur le revenu laquelle option doit être indiquée sur la déclaration de revenus. En cas d'option, le prélèvement de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu constitue un acompte et sera déduit de l'impôt définitivement dû.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8%, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'abattement de 40% n'est pas applicable en cas d'imposition des dividendes au prélèvement forfaitaire unique. Il est maintenu en cas d'option au barème progressif de l'impôt sur le

YM

revenu. Les prélèvements sociaux restent assis sur le montant des dividendes avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 403,14 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 399 596,86 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

430 000,00 euros, soit 108,34 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 86 346,68 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 343 653,32 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

500 000,00 euros, soit 125,98 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 403,12 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 399 596,88 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

500 000,00 euros, soit 125,98 euros par titre

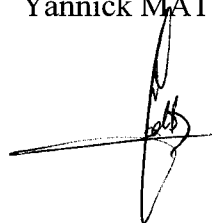
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 403,12 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 399 596,88 euros

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

Certifié conforme
Le Président
Yannick MATTON



SAFIR-AUDIT

*Société de commissariat aux comptes
Inscrite sur la liste de la Cour d'Appel de Douai*

*49A Rue Raoul Blanchard
BP 10320
59351 DOULAI CEDEX*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SAS B M M

AU CAPITAL DE 79.380 EUROS

*RUE MARCEL PAUL – BP 335
59472 SECLIN CEDEX*

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société B M M relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

III. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*

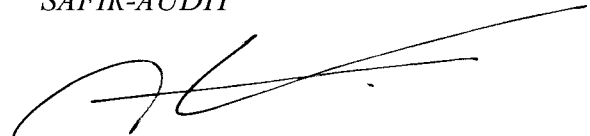
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à DOUAI, le 08 juin 2018

*M. Samuel DEREIGNAUCOURT
COMMISSAIRE AUX COMPTES*



*M. Samuel DEREIGNAUCOURT
DIRECTEUR GENERAL DE LA SAS
SAFIR-AUDIT*



PJ : Bilan, compte de résultat au 31 décembre 2017 et annexe.

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	15 047	6 857	8 190	497
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 727 531		4 727 531	4 682 377
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60		60	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 742 638	6 857	4 735 781	4 682 934
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	277 336		277 336	81 572
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	1 055		1 055	888
Etat, Impôts sur les bénéfices	49 903		49 903	212 826
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 796		3 796	320
Autres créances				61
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	1 579 535	185	1 579 350	1 564 925
Disponibilités	1 112 945		1 112 945	1 190 276
Charges constatées d'avance	18 161		18 161	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 042 732	185	3 042 547	3 050 867
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 785 370	7 042	7 778 328	7 733 801

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	79 380	79 380
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 199 500	3 199 500
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	11 160	11 160
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 588 149	3 221 797
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	517 093	866 352
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 395 282	7 378 189
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		15 770
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	39 315	109 315
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 246	3 969
Personnel	67 179	105 881
Organismes sociaux	83 803	68 229
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	38 390	45 820
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	6 302	1 311
Dettes fiscales et sociales	195 674	221 241
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	127 810	5 317
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	383 045	355 612
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	7 778 328	7 733 801

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	808 941	100,00	762 144	100,00	46 796	6,14
Production stockée						
Subventions d'exploitation	1 972	0,24	833	0,11	1 139	136,67
Autres produits	8 580	1,06	9		8 571	NS
Total	819 493	101,30	762 986	100,11	56 506	7,41
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	1 655	0,20	791	0,10	864	109,29
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	203 660	25,18	159 671	20,95	43 989	27,55
Total	205 315	25,38	160 462	21,05	44 853	27,95
MARGE SUR M/SES & MAT	614 178	75,92	602 524	79,06	11 653	1,93
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	12 426	1,54	9 230	1,21	3 196	34,63
Salaires et Traitements	448 783	55,48	436 814	57,31	11 969	2,74
Charges sociales	141 341	17,47	134 547	17,65	6 794	5,05
Amortissements et provisions	3 083	0,38	3 083	0,40		
Autres charges	2 523	0,31	11		2 513	NS
Total	608 156	75,18	583 684	76,58	24 472	4,19
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 021	0,74	18 840	2,47	-12 819	-68,04
Produits financiers	500 468	61,87	509 233	66,82	-8 765	-1,72
Charges financières	3 904	0,48	2 036	0,27	1 868	91,76
Résultat financier	496 564	61,38	507 197	66,55	-10 633	-2,10
Opérations en commun	17 283	2,14	457 597	60,04	-440 314	-96,22
RESULTAT COURANT	519 867	64,27	983 634	129,06	-463 766	-47,15
Produits exceptionnels	15 770	1,95	32 618	4,28	-16 848	-51,65
Charges exceptionnelles			149 900	19,67	-149 900	-100,00
Résultat exceptionnel	15 770	1,95	-117 282	-15,39	133 052	-113,45
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	18 544	2,29			18 544	
RESULTAT DE L'EXERCICE	517 093	63,92	866 352	113,67	-349 258	-40,31

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS B M M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 7 778 328 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 517 093 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 4 ans

* Matériel informatique : 1 à 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés sous forme de provision. Leur calcul est mentionné dans la rubrique "Autres informations"

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 9 023 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du compte "648100 - CICE".

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 271	10 775		15 047
Immobilisations corporelles	4 271	10 775		15 047
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	4 682 377	54 805	9 650	4 727 531
- Prêts et autres immobilisations financières	60			60
Immobilisations financières	4 682 437	54 805	9 650	4 727 591
ACTIF IMMOBILISE	4 686 708	65 580	9 650	4 742 638

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS PHILMAT 59113 SECLIN	450 000	305 341	64,99	243 343
SAS PHILIPPE TP 59472 SECLIN CEDEX	1 161 800	1 671 839	89,65	330 357
SCI GAMBRINUS 59472 SECLIN CEDEX	1 524	335 485	74,00	72 054
SCI BERLIOZ 59472 SECLIN CEDEX	3 000	423 677	100,00	43 771
SAS DYMAT LOC 59121 HAULCHIN	133 330	163 481	75,00	69 643
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI BRUTUS 59472 SECLIN CEDEX	1 524	57 012	31,00	40 467
SCI A16 MTP 59370 MONS EN BAROEUL	5 000	45 124	40,00	45 124

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 100 883	2 100 883			439 170
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	2 473	2 473			10 230
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 774	3 083		6 857
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 774	3 083		6 857
ACTIF IMMOBILISE	3 774	3 083		6 857

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 965 327 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 615 015		2 615 015
Prêts			
Autres	60		60
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	277 336	277 336	
Autres	54 755	54 755	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 161	18 161	
Total	2 965 327	350 251	2 615 075
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CREANCE DYMAT LOC	770 229
FACTURES A ETABLIR	177 336
Total	947 565

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 79 380,00 euros décomposé en 3 969 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 969	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 969	20,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 383 045 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	39 315	39 315		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 246	20 246		
Dettes fiscales et sociales	195 674	195 674		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	127 810	127 810		
Produits constatés d'avance				
Total	383 045	383 045		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	15 770			
(**) Dont envers les associés	39 315			

SAFIR- AUDIT
Commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	12 000
Dettes provis. pr congés à payer	17 379
PERSONNEL CHARGES A PAYER	49 800
CHARGES SOC.A PAYER	30 231
TAXES A PAYER	6 302
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	123 894
Total	239 606

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST.AVANCE	18 161		
Total	18 161		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		15 770
TOTAL		15 770

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	78 931
Engagements de crédit-bail mobilier	58 575
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	137 506
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées est de 78 931 euros.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.30 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Turn over faible
- Age de départ à la retraite : 65 - 67 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 2015

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.

SAFIR-AUDIT
Commissaires aux comptes

